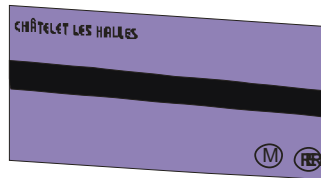




libres ensemble



**EXECUTION
DE L'EXPLOITATION**

19, Bd de Sébastopol - 75001 PARIS
Tél : 01.42.33.60.48 - Int. 53 840 - 53 861
Fax : 01.42.33.17.69 eMAIL : satratp@free.fr

UNSA COMMERCIAL - METRO & RER Site Internet : <http://www.sat-ratp.fr>

LIGNE 04

**PARTENARIAT RATP-POSTE CONCERNANT
LES LETTRES RECOMMANDEES 
UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC QUI PERENISE LES
EMPLOIS A LA RATP, TOUT EN DEVELOPPANT UN
SERVICE PUBLIC DE PROXIMITE.**

Le 3 juillet 2009, l'**UNSA-COMMERCIAL** a été reçu par la Direction de la Ligne 04, pour une présentation de l'expérimentation concernant la distribution de lettres recommandées à Simplon qui débiterait en octobre, après présentation aux instances du personnel (CHSCT, CDEP).

En quoi consiste cette expérimentation ?



Elle consiste à un développement du service public rendu aux usagers de la RATP, dans le cadre d'une convention avec la Poste, sur le retrait de lettres recommandées uniquement (pas de colis), à la station Simplon.

Le processus suivant serait mis en place :

- Expérimentation uniquement par des agents B1 Ligne 04, volontaires et formés.
- Distribution de lettres recommandées entre 06 H 30 et 23 H 30.
- Les lettres recommandées seront acheminées par le facteur chaque jour avant et jusqu'à 11 H 30.

Un contrôle contradictoire sera effectué entre l'agent de Simplon et le facteur, puis les lettres recommandées seront stockées dans une armoire sécurisée dans un local doté d'une clé spécifique. Les clés de ce local et de l'armoire seront ensuite stockées dans l'armoire forte, sous enveloppe signée par le dernier utilisateur.

- Le client est prévenu par avis de passage et/ou SMS. Il sera abonné à un service de procuration où le mandataire sera la RATP. Si le courrier n'est pas récupéré le 16^{ème} jour après son dépôt, il sera remis au facteur.

Position de l'UNSA-COMMERCIAL :

L'**UNSA-COMMERCIAL** est favorable à toute mission de service public effectuée par des agents RATP, permettant la pérennisation de nos emplois et l'enrichissement de nos métiers.

Cette expérimentation composée dans un premier temps, par une dizaine d'agents uniquement volontaires, pourra s'étendre à une trentaine si d'autres volontaires se manifestent. Elle permettra dans le cadre d'une réussite (bilan à six mois), de se généraliser et d'être étendue sur d'autres sites.

Au moment du bilan, il va de soi que l'**UNSA-COMMERCIAL** demandera la mise en place d'un volet social sous forme de prime pour les agents volontaires et d'augmentation de la prime Qualification/Pénibilité ou/et Qualité de service, dans le cadre d'une politique de gagnant-gagnant qui a amené le déroulement de carrière des agents de station là où il se trouve aujourd'hui , en attendant la mise en place d'un Grand Métier Commercial Multimodal permettant aux agents de base d'obtenir le N12 et le N13 et le N14 pour les MD.

L'adaptabilité de nos métiers et de nos missions, est un avantage pas un inconvénient et dans une Entreprise de service public, étendre le service offert aux voyageurs ne peut être considéré que comme un plus.

Pour finir, un petit mot pour les trois syndicats contestataires ou qui le sont devenus depuis peu (FO), nous n'attendons rien de vous, mais n'oubliez pas les discours moralisateurs que vous teniez il y a peu sur la RATP, grande Entreprise de service public, il ne peut y avoir plusieurs discours. A bon entendeur, salut !

Fidèle à sa politique d'évolution de la catégorie B1, l'UNSA-COMMERCIAL espère que d'autres organisations syndicales sauront saisir l'importance de ces enjeux et qu'un pôle réformiste puisse se dégager rapidement, afin de permettre encore plus d'avancées pour la RATP, ses agents et ses usagers.

